CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 9 Avril 2018

Date de convocation: 4 avril 2018

Nombre de Conseillers: 19

En exercice: 19 Procurations: 4 Présents: 15

L'an deux mille dix-huit, le neuf avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc

PRÉSENTS: Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Marie-Gabrielle MONSET, Patrick MOURA, Corinne PANATIER.

EXCUSÉS: Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Michel LAUVAUX, Michèle NAVARRO

PROCURATIONS: Antoine CUYAUBERE à Marie-Françoise CAPELANI, Marie-Joëlle DEBATY à Martine BERT,

Michel LAUVAUX à Guy LABARRERE, Michèle NAVARRO à Sandrine LARBIOUZE

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBERATION N° 2018-21 : Compte administratif 2017 - Budget Centre de loisirs

Le conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Marc CANTON, Maire, vote le Compte Administratif de l'exercice 2017 et arrête les comptes ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	Prévu Réalisé Reste à réaliser	39 757,00 35 260,47 0,00
Recettes	Prévu Réalisé Reste à réaliser	39 757,00 27 972,38 0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	0,00
Fonctionnement	- 7 288,09
Résultat global	- 7 288,09

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

APPROUVE le compte administratif 2017 du budget annexe Centre de loisirs présenté cidessus.

VOTE

POUR	18
CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire